

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 23 MAI 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
05/2/8
DOSSIER N°6906**

AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Jérémie SAUTY, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALEIX à Marie-Christine BUNLON
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Delphine CHARTRAIN
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Affaires Culturelles /Archives Départementales*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

OBJET : AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n°CD2017-05/1/15 du Conseil départemental du 19 mai 2017 adoptant le règlement transitoire d'aides en faveur de la restauration du patrimoine ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-05/2/8 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les subventions récapitulées dans le tableau ci-après, au titre des aides à la restauration du patrimoine, pour un montant global de **67 411,06 €** :

<i>Commune</i>	<i>Nature des travaux</i>	<i>Montant H.T. des travaux</i>	<i>Montant de la dépense éligible</i>	<i>Autres financements sollicités</i>	<i>Montant de la subvention sollicitée</i>
CROCQ	Restauration de la toiture du Moulin de Chez Pilat	56 022,26 €	56 022,26 €	Les + Parc PNR Millevaches / Région N-A (7,85 %) 4 400 € Boost'Comm'Une (25 %) 14 005,57 €	5 602,23 €
TARDES	Restauration de la grange communale de Mazeirat	78 010,25 €	78 010,25 €	DETR (40 %) 31 204,10 €	7 801,03 €
SAINT-PARDOUX-LE-NEUF	Restauration des anciens WC de l'école communale	20 229,69 €	9 745,33 € (charpente, menuiserie)	DETR (40%) 8 091,87 € Boost'Comm'Une (25 %) 5 057,42 €	974,53€
CHAMPAGNAT	Réfection de la toiture et de la charpente de l'église	177 337,27 €	177 337,27 €	DETR (25 %) 44 334,32 € Boost'Comm'Une (13,89 %) 24 640 €	15 000 € (aide plafonnée)
PEYRABOUT	Restauration des toitures du clocher et de la sacristie de l'église Sainte-Marie-Madeleine	90 789,06 €	90 789,06 €	DETR (35 %) 31 776,17 € Boost'Comm'Une (7 %) 6 363,25 € Fonds de concours Communauté d'Agglomération 15 000 €	9 078,91 €
SAINT-AGNANT-PRES-CROCQ	Travaux d'évacuation des eaux pluviales de l'église Saint-Agnant	27 071,59 €	27 071,59 €	DETR (35 %) 9 475,06 €	2 707,16 €
SAINT-AGNANT-PRES-CROCQ	Restauration des peintures murales des voûtes de l'église Saint-Agnant	27 739,96 €	27 739,96 €	DETR (35 %) 9 708,99 €	2 774 €
AUZANCES	Restauration de la toiture de la chapelle Sainte-Anne et installation électrique	40 427,86 €	40 427,86 €	néant	4 042,79 €
PIERREFITTE	Restauration des enduits des murs du chœur de l'église Saint-Martin de Pierrefitte	9 993,07 €	9 993,07 €	DETR (35 %) 3 497,57 €	999,31 €

LIZIERES	Restauration extérieure, restauration structurelle intérieure et mise aux normes électriques de l'église Saint-Jean-Baptiste	532 094,87 €	532 094,87 €	DETR (25 %) 133 023,72 € FEDER 30 000 € Boost'Comm'Une (3 %) 12 840 € Communauté de communes BGB – Fonds de concours 5 000 €	15 000 € (aide plafonnée)
TOTAL Bâtiments					63 979,96 €
SAGNAT	Etude de la réhabilitation de la cloche de l'église I.S.M.H.	1 200 €	1 200 €	DRAC (30 %) 360 € Région N-A (15 %) 180 €	120 €
SAINT-AGNANT-PRES-CROCQ	Restauration des boiseries de l'église Saint-Aignan	10 760 €	10 760 €	néant	1 076 €
PIERREFITTE	Restauration de l'ensemble du maître-autel de l'église Saint-Martin de Pierrefitte I.S.M.H.	19 396 €	19 396 €	DRAC (30 %) 5 818 €	1 939,60 €
BOURGANEUF	Restauration du tableau du portrait de Marcel Deprez	1 320 €	1 320 €	néant	132 €
BOURGANEUF	Restauration du tableau du Baptême du Christ I.S.M.H.	1 635 €	1 635 €	DRAC (30 %) 490,50 €	163,50 €
TOTAL Objets					3 431,10 €
TOTAL					67 411,06 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental Art 2041482 – ref fonct 312 et Art 2041481 – ref fonct 312.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET